

Caisse publique d'assurance-maladie: l'association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse laisse la liberté de vote

L'initiative «Pour une caisse publique d'assurance-maladie», qui sera portée principalement par les partis de gauche, les associations de consommateurs, les organisations de patients et les syndicats, a pour but de mettre en place une caisse-maladie unique nationale de droit public. La Suisse se prononcera à ce sujet le 28 septembre 2014.

Afin de préparer cette votation, «Médecins de famille Suisse» a discuté de l'initiative au sein de son comité et lors de son assemblée de délégués, et décidé de se prononcer seulement après une enquête auprès des ses membres pour déterminer une position commune. Cette enquête en ligne a eu lieu en juin 2014, et a donné le résultat suivant: 40% des membres de l'association sont pour et 40% contre l'initiative. 20% se prononcent pour la liberté de vote.

Au vu de cette situation équilibrée au sein de l'association, l'association professionnelle décide de ne pas donner de consigne pour la votation populaire.

(Communiqué de presse de «Médecins de famille Suisse» du 26 juin 2014)